

---

**Règlement pour une métropole mixte**

**Consultation publique : Création d'une nouvelle zone de logement abordable**

Lors de son assemblée du 20 février 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement P-20-041-7 intitulé « Règlement modifiant le Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial (20-041) ».

Ce projet de règlement vise à remplacer l'annexe B du Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial (20-041) afin d'y ajouter cinq zones de logement abordable dans les arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, de Ville-Marie, du Sud-Ouest et d'Ahuntsic-Cartierville.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce projet de règlement.

Découvrez ci-dessous les détails de la consultation et comment y participer.

**Du 22 février au 2 mars 2023 inclusivement**

✓ **Consultez la documentation en ligne** et tous les détails concernant cette modification

✓ **Faites-nous parvenir vos questions et commentaires par écrit**

En ligne via le formulaire disponible à l'adresse suivante :  
[montreal.ca/articles/consultations-publiques-zones-de-logement-abordable-13917](https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-zones-de-logement-abordable-13917)

✓ **Assemblée publique de consultation**

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce projet de règlement le jeudi 2 mars 2023 à 18 h 00 à la salle 6A-35 située au 303, rue Notre-Dame Est, 6e étage, Montréal, Québec, H2Y 3Y8.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption seront expliqués.

Si vous ne pouvez pas accéder à la documentation ou acheminer vos questions et commentaires en ligne, appelez au **438-354-5171** ou envoyez un courriel à [inclusion@montreal.ca](mailto:inclusion@montreal.ca).

La documentation sera également disponible du 22 février au 2 mars 2023, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, à l'accueil du Service de l'habitation de la Ville de Montréal située au 303, rue Notre-Dame Est, 4e étage.

**Tous les détails ici :**

**[montreal.ca/articles/consultations-publiques-zones-de-logement-abordable-13917](https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-zones-de-logement-abordable-13917)**

Fait à Montréal, le 22 février 2023

Le greffier de la Ville,  
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Date de parution : Le mercredi 22 février 2023 – Le Devoir